

Marloie, le 24 mars 2022



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CLDR

Salle du Conseil communal à Rochefort, le 22 mars 2022

Présents :

- Julie MOMMAERTS-HERMAN (Présidente), Yvon HERMAN, Jean-Marie HENIN, Bernard CONVIE, Françoise LEBEAU, Murielle FRANCOU, Jean-Luc FIVET, Alain HENRARD, Annick LOUIS, Louis MÉLIGNON, Membres de la CLDR ;
- Isabelle HALIN, employée communale en charge du développement rural ;
- Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés :

- Thierry LAVIS, Joseph BRISBOIS, Gwenaël DELAITE, Marie-Rose DIEUDONNÉ, Catherine JASPART, Membres de la CLDR.

Julie Mommaerts-Herman accueille les participants et les remercie pour leur présence, mais aussi pour leur persévérance lors des réunions à distance. Le retour en présentiel va permettre de faciliter les échanges entre les participants et la Présidente s'en réjouit.

La CLDR accueille M. Jean-Marie Henin (qui remplace Albert Maniquet) ; un tour de table permet à chacun de se présenter.

1. APPROBATION DU DERNIER PV

M. Henin signale qu'il n'a pas participé à la dernière réunion et qu'il n'a donc pas d'avis sur son compte-rendu, ce que chacun comprend.

Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 14 décembre 2021 est approuvé sans modification.

2. COMPOSITION DE LA CLDR

Petit rappel des règles

La FRW rappelle que la composition de la CLDR est organisée par différents textes officiels (décret relatif au développement rural, règlement d'ordre intérieur...). Il en ressort essentiellement que :

- La CLDR doit compter de 10 à 30 membres effectifs (ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants). Les suppléants ont les mêmes « droits » que les effectifs.
- Un quart (maximum) des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du Conseil Communal.
- La Commission est représentative de l'ensemble de la population de la commune (milieux associatif, politique, économique, social et culturel + différents villages + classes d'âge de sa population + équilibre de genre).
- « *Sont considérés comme membres, ..., toutes personnes admises comme telles par le Conseil Communal, sur proposition annuelle de la Commission (dans le cadre du rapport annuel)* ». (Art. 6 du ROI)
- « *Pour pouvoir valider une décision, un quorum de participation de 50% des membres de la CLDR ne faisant pas partie du quart communal est requis* ». (Art. 18 du ROI). Ceci concerne les décisions importantes (approbation du PCDR, demande de convention...) mais une participation conséquente reste importante pour l'ensemble des travaux de la Commission.

Etat de la situation

La composition actuelle (32 membres) date du 29 mai 2019 (suite aux élections communales). Le 2 septembre 2021, JM. Henin a remplacé A. Maniquet (dans le quart communal).

Au fil des mois, 7 membres ont démissionné. La commune a aussi interrogé 6 membres qui étaient très peu présents sur leur volonté de poursuivre; 4 ont préféré démissionner. Au final, 11 membres sont démissionnaires (sur 24 membres, hors représentants du Conseil communal) :

- GRIFFE Etienne (Han-sur-Lesse)
- MARTIN Nicole (Frandeux)
- BAUDHUIN Yves (Havrenne)
- LOOP Anne-Françoise (Auffe)
- DE CRAWHEZ Florence (Laloux)
- TAGNON Dominique (Han-sur-Lesse)
- DE HENAU Charlotte (Han-sur-Lesse)
- KERRINCKX Gerda (Buissonville)
- MERTZ Pascal (Rochefort)
- DRICOT Sophie (Han-sur-Lesse)
- MARSIGNY Jean-Paul (Lessive)

La CLDR prend acte de ces démissions.

Recomposition

La commune a fait un large appel aux candidatures : article dans Le Courrier, site internet et page FB de la commune, mails via les membres de la CLDR... L'appel s'est clôturé le 2 mars et la commune a reçu 7 candidatures :

- DEMELENNE Laurent (Jemelle, 29 ans, directeur adjoint d'école)
- FIASSE Anne-Françoise (Han/Lesse, 55 ans, kiné)
- JACQUES Vincent (Jamblinne, 51 ans, prof de menuiserie)
- LIBERT Marc (Jamblinne, 53 ans, account manager pour ORES)
- PIRSON Bénédicte (Rochefort, 54 ans, infirmière aux soins intensifs)
- POULAIN Amaël (Buissonville, 33 ans, bureau d'études en hydrologie)
- TURUGA Silviu (Villers/Lesse, 40 ans, programmeur)

La CLDR valide les propositions d'admission des candidats.

Avec ces 7 nouveaux membres, la part citoyenne de la CLDR est donc de 20 membres. Pour respecter l'équilibre avec la part politique, le Collège propose de réduire le quart politique et de passer de 8 à 6 représentants du Conseil communal (soit deux personnes par liste). Au final, la CLDR recomposée comprendrait 26 membres dont 6 issus du Conseil communal.

La nouvelle composition sera soumise au Conseil communal le 12 avril.

3. RAPPORT ANNUEL

Le Décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural précise que (Art. 24) « *La commune dresse annuellement un rapport sur l'état d'avancement de l'opération* ».

Différents documents précisent le contenu de ce rapport qui s'articule autour de cinq chapitres :

- Situation générale de l'opération (projets du PCDR en cours, en attente...)
- Etat d'avancement physique et financier des projets en cours d'exécution (financés par le développement rural)
- Rapport comptable (pour les projets subsidiés en DR et terminés depuis moins de 10 ans)
- Bilan de la CLDR
- Programmation des projets à 3 ans

Ce rapport doit être approuvé par la CLDR, puis par le Conseil Communal.

Ce document a été rédigé par Isabelle Halin, en collaboration avec Yvon Herman, sur base du tableau de synthèse des projets issu du PCDR.

Les participants ont reçu le rapport annuel et le passent en revue. Dans la perspective de prochaines demandes de conventions, les participants parcourent aussi la liste des projets du PCDR.

Remarques des participants :

- Au niveau du site de Préhyr, le bâtiment côté droit a été réaménagé pour les associations (contrat de rivière Lesse, club de billard...) et les réflexions avancent bien pour le bâtiment côté gauche (atelier rural dans le cadre du PCDR). La commune attend aussi un accord sur avant-projet pour aménager une plaine de jeux sur le terrain à gauche du complexe. Une prochaine étape pourrait concerner l'aménagement des abords, essentiellement la cour au centre des bâtiments, les possibilités de parcage... Ce serait un élément intéressant, tant pour les marchés de RELAIS que pour les activités des associations. Par la suite, il restera à aménager le bâtiment au fond du site (actuellement une crèche), mais il pourrait être accessible par la droite des bâtiments, ce qui éviterait aux engins de chantier de traverser la cour réaménagée.
- Pour la salle de Havrenne, la commune répond à un appel à projets de la Région relatif à la rénovation énergétique des infrastructures sportives. L'asbl, propriétaire de la salle, va céder son bien à la Ville.
- La salle de Mont-Gauthier avait fait l'objet de débats lors de l'élaboration du PCDR. Il était difficile de trouver un équilibre entre les besoins importants de la balle pelote et le fait de laisser de la disponibilité pour d'autres usages socio-collectifs. La Ville a octroyé un subside au comité pour l'aider à refaire la toiture du bâtiment.
- Un projet du PCDR concerne la revalorisation du site de la gare de Rochefort-Jemelle pour assurer son maintien et son développement. Depuis la rédaction de cette fiche, des investisseurs privés ont acheté l'ancien atelier des locomotives ainsi que le bâtiment des

bureaux (près de MaTélé). Mais, l'objectif de maintenir l'attractivité de la gare reste bien d'actualité.

- L'inventaire du petit patrimoine est une étape préliminaire indispensable à sa valorisation. Celle-ci pourrait prendre la forme de circuits touristiques, privilégier la mobilité douce...

L'asbl Kick, accélérateur de transition écologique, est aussi active à Rochefort, sur base du programme d'actions approuvé par le Conseil communal en décembre 2021. La FRW échange régulièrement avec les membres de l'asbl et une présentation de leurs activités sera organisée pour la CLDR.

La CLDR donne son accord sur le rapport annuel, sachant que la programmation des futurs projets (demandes de conventions en développement rural) pourra faire l'objet de discussions plus étoffées lors de prochaines réunions.

4. AMÉNAGEMENT DES ENTRÉES DE VILLAGES ET SÉCURISATION DES TRAVERSÉES

Préalablement à la réunion, les membres de la CLDR ont reçu le tableau compilant la liste des entrées de village où les totems seront implantés. Chacun était donc sollicité pour proposer des éléments représentatifs des villages concernés pour illustrer lesdits totems. Sur base des recommandations du graphiste, la FRW rappelle qu'un détail aura un meilleur rendu qu'une vue générale du village. Par exemple, un symbole (gant de balle pelote, escargot...), une statue, un élément de patrimoine...

Les tableaux ci-dessous synthétisent les suggestions faites par les personnes présentes ainsi que la suggestion envoyée par mail pour Villers-sur-Lesse.

Sur routes régionales :

N°	Village	Entrée	Objet de la photo	Lieu d'où prendre la photo (si nécessaire)
RW-1	Mont-Gauthier	N929 Rue de Pirchamps	Balle pelote	
RW-2	Mont-Gauthier	N929 Rue de Givet	Balle pelote	
RW-3	Villers/Lesse	N918 Rue des Ardennes	« Château jaune » de la Donation royale Entrée du Ravel	
RW-4	Ave-et-Auffe	N86 Rue de Wellin	Ermitage Le couvent de Ave	
RW-5	Han-sur-Lesse	N86 Rue de Charleville	Statue devant l'église (symbolise le passage des Chemins de St Jacques)	
RW-6	Wavreille	N899 Rue de Tellin	Fontaine / ancien lavoir?	
RW-7	Jemelle	N86 Avenue de Ninove (pont)	Chemin de fer	
RW-8	Jemelle	N86 Avenue de Ninove (vélo)	Wagonnet de carrière	
RW-9	Rochefort	N86 Avenue de Ninove	Hôtel de Ville	
RW-10	Rochefort	N803 Rue de Saint-Hubert	Chapelle de Lorette	
RW-11	Rochefort	N86 Rue de France	Eglise	
RW-12	Rochefort	N911 Rue de Dinant	Château comtal	
RW-13	Rochefort	N949 Rue de Ciney	Abbaye	

A Villers-sur-Lesse, si le « château jaune » devait ne pas être retenu, ce pourrait être une photo de la Lesse ou de l'entrée du Ravel qui illustrerait le totem.

A Jemelle, le positionnement du totem fait débat, en venant de On. L'idée est de le placer dans l'espace devant le Centre du rail et de la pierre mais certains jugeraient plus opportun de le placer sur le pont ou juste devant celui-ci. Il y serait moins visible et le positionnement initialement proposé reste donc, à l'heure actuelle, privilégié.

Sur routes communales :

N°	Village	Entrée	Objet de la photo	Lieu d'où prendre la photo (si nécessaire)
V-1	Forzée	Rue des Coûres	Campanile	
V-2	Buissonville	Rue de la Fontaine	?	
V-3	Havrenne	Rue du Petit-Bois	Balle pelote	
V-4	Havrenne	Rue de Humain	Carrière de marbre rose	
V-5	Navaugle	Rue du Doneu (côté Buissonv.)	Un pont sur le Ry de Vachaux Chapelle Reine Astrid	Attention: inscription Ry de Vachaux ou Navaugle sur le totem?
V-6	Lessive	Rue de l'Antenne	Le tchabot ou les antennes ou skassis	
V-7	Eprave	Rue de la Digue	Roue du vieux moulin	
V-8	Eprave	Rue Pêcheur	Résurgence	
V-9	Belvaux	Rue des Onais	Escargots	
V-10	Belvaux	Rue des Pairées	Gouffre	
V-11	Lavaux-Ste-Anne	Rue de la Baronne Lemonier	Pilori / fontaine sur place	
V-12	Villers/Lesse	Rue de la Famenne	« Château jaune » de la Donation royale	

Ces propositions seront transmises au Collège, puis la société Pepup, mandatée par la Ville, pourra passer à l'étape d'illustration des totems.

Une fois encore, les membres de CLDR attirent l'attention sur le fait que les écritures verticales ne sont pas idéales pour la bonne lecture et interprétation. Ou alors, il faut que le panneau soit placé sur la gauche de la route, ce qui n'est pas efficient dans ce contexte-ci.

5. RETOUR DES GT NATURE ET PATRIMOINE

5.1. Groupe de travail nature

Voici les projets retenus lors de l'appel à projets 2021 et qui sont en cours de concrétisation :

- Renouvellement des barrages pour les batraciens et pose de panneaux didactiques pour la protection des batraciens (2250 €)
- Nichoirs à cincle plongeur (1050 €) : le Contrat de rivière Lesse avait repéré une série de sites intéressants mais il faudra aussi remplacer certains nichoirs qui ont été arrachés par les eaux lors des crues de juillet.
- Projet de verger et de prairie fleurie à l'école de Villers s/ Lesse (3170 €)
- Plantation d'une haie double rang à Auffe et achat de plants de haie double rang (2320 €) : cette action vient compléter l'aménagement d'un terrain de pétanque obtenu dans le cadre d'un appel à projet de la Fondation Roi Baudouin.
- Installation d'un panneau didactique dans la lutte contre les espèces exotiques invasives près du terrain de football de Rochefort (500 €) : préalablement, il faudra vérifier que les renouées y sont toujours bien présentes (suite aux inondations).
- Distribution d'arbres lors de la Journée de l'Arbre 2022 (2000 €)

Le souhait est de mobiliser un maximum de personnes pour la mise en œuvre des projets. Certaines actions s’y prêtent particulièrement, comme le verger à l’école de Villers (avec les élèves, les enseignants, les parents...) ou la distribution de plants lors de la semaine de l’arbre (avec obligation de prévoir au moins deux animations) (les dates sont encore à préciser : 19 – 20 ou 26 – 27 novembre).

Pour l’appel à projets 2022, quelques projets ont été évoqués lors du dernier GT :

- Aire d’observation près du RAVeL ?
- Opération batraciens (suite) ?
- Collaboration avec le Géopark ?
- Jardin partagé près de la maison de repos ?
- Jardin de l’ancien presbytère de Laloux ?
- Sentier le long d’une réserve naturelle, près de Lessive ?
- ...

Ces projets ne sont encore que des idées dont il faut, d’une part, vérifier la faisabilité et, d’autre part, opérationnaliser afin de remplir les fiches de l’appel à projets. Chacun est donc sollicité, dans ce cadre, à réfléchir à un projet qu’il pourrait vouloir voir mener à bien. Chacun est convié à la prochaine réunion du groupe de travail Nature qui aura lieu **le lundi 28 mars, à 18h, à Préhyr** (c’est, en plus, l’occasion de voir le site du futur atelier rural).

Pour rappel, les groupes de travail sont ouverts à tous (et pas uniquement aux membres de la CLDR). Les membres de la CLDR sont invités à jouer leur rôle de relais et à transmettre l’information autour d’eux.

5.2. Groupe de travail patrimoine

Pour rappel, le GT Patrimoine travaille à la mise en œuvre d’une formation à la sensibilisation et à l’inventaire du petit patrimoine. La commune a obtenu un budget de 1000 € via un appel à projets de la Province de Namur et il s’agit de maintenant de mettre en œuvre ce subside.

Voici les propositions de modalités pratiques pour la première demi-journée :

- Formateur : Mathieu Piavaux, Professeur d’histoire de l’art à l’Université de Namur
- Quand : le samedi 14 mai (matinée). C’est le Festival du Rire, mais la CLDR estime que cela ne pose pas problème vu les horaires très différents.
- Qui : le public le plus large possible. Les enseignants seront invités également.
- Où : la salle des Variétés à Jemelle n’est pas disponible et le Centre culturel non plus. Il faut donc un autre lieu : salle de Lavaux, de Wavreille...
- Quelle communication ? Un maximum de canaux sera exploité :
 - o Le Courrier
 - o Le site de la Ville et sa page Facebook
 - o Les différents groupes Facebook (Rochefortois, Rochefortoises...)
 - o Les écoles (via leurs plateformes de communication, à l’attention des parents)
 - o Les enseignants
 - o Flyers et/ou affiches disponibles à l’OT, la Commune, aux valves
 - o Ma Télé ☒ l’émission « L’Invité »
 - o Le bouche-à-oreille : les membres du GT et de la CLDR feront des émules !
- Un concours photo pourrait aussi être organisé pour donner une touche plus ludique à cet inventaire.

Une réunion de groupe de travail sera planifiée fin avril ou début mai pour organiser la promotion de la formation.

6. DIVERS

Annonce d'activités :

- 27 mars : à Jemelle, la Confrérie de la Djote organise un spectacle familial avec Jacques Albert, un vrai Rochefortois, ventriloque et magicien. Les bénéfices seront intégralement reversés à une association rochefortoise.
- 27 mars : marche ADEPS à Laloux.
- 5 juin : 51^e anniversaire du rallye Eurocontact, en mémoire de l'étape phare du mercredi 4 août 1971 : Paris (F) -Jemelle (B) ! Toute une époque !

Plaines de jeux : les habitants de Lessive sont toujours demandeurs d'une plaine de jeux. Comme déjà expliqué plusieurs fois, un terrain communal est aménageable le long de la route bétonnée qui va vers Villers, à droite après la barrière pour les inondations. Un dossier complet existe et sera retransmis à Yvon Herman.

Prochaine réunion de CLDR :

La prochaine réunion de la CLDR sera axée sur l'accueil des nouveaux membres et la présentation de l'avant-projet de l'atelier rural de Préhyr.

Les membres déjà en place se chargeront de présenter la CLDR et son contexte aux nouveaux. Pour ce faire, la FRW, avec la Présidente, structurera la présentation et chacun se chargera d'une partie de l'animation.

La date de cette CLDR est fixée au **26 avril prochain, à 20h**. Quant au lieu, Murielle Francou se renseigne pour voir les disponibilités de la salle polyvalente du Centre culturel. Autrement, la salle du Conseil communal est et reste disponible. Elle offre en tout cas certaines facilités logistiques indéniables bien qu'elle ne possède pas l'espace le plus modulable pour rendre l'accueil des nouveaux membres de la CLDR convivial.

Lors de la CLDR de décembre dernier, une présentation du plan d'action de Kick Rochefort avait été évoquée. Celle-ci reste bien à l'ordre du jour mais sera proposée lors d'une prochaine réunion afin d'éviter de surcharger d'information les nouveaux arrivants et de pouvoir consacrer le temps nécessaire à chacun des points à l'ordre du jour.

La FRW remercie vivement les membres de la CLDR pour leur participation et leur implication.

Fondation rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1^E 6900 Marloie
084/21 98 60 famenne@frw.be



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !
Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET
Agents de développement